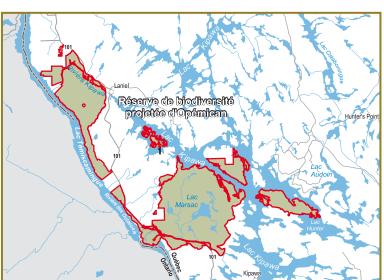
## Les aires protégées au Québec

## Réserve de biodiversité projetée d'Opémican



Habitat faunique (héronnière) Baie Belleperche

La réserve de biodiversité projetée d'Opémican couvre une superficie totale de 237,7 km² et se situe dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette aire protégée s'étend sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Témiscamingue, en partie en territoire non organisé et en partie sur le territoire de la Ville de Témiscaming,. Elle se situe à environ 35 km au sud de la Ville de Ville-Marie et à 15 km au nord de la Ville de Témiscaming. Elle appartient à la province naturelle des Laurentides méridionales et, plus précisément, à la région naturelle du Plateau de la Dumoine.

L'ensemble du territoire de la réserve appartient au grand bassin versant de la rivière des Outaouais. Le sous-bassin du lac Marsac, qui occupe plus de 50 % de l'aire protégée, est entièrement inclus dans la réserve de biodiversité projetée. Cette réserve inclut également 165 km des rives du lac Kipawa, y compris les parties insulaires, et 23 km des rives du lac Témiscamingue, soit plus de 13% des rives québécoises de ce lac qui sert de frontière avec l'Ontario.

La réserve de biodiversité projetée d'Opémican se situe à la jonction du domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune et du domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune. Les pinèdes blanches et rouges sont particulièrement bien implantées entre la Pointe Opémican et le lac Kipawa. Une concentration de peuplements associés au domaine de l'érablière à bouleau jaune se localise dans le secteur sud-est du lac Marsac. On y trouve une mosaïque complexe de peuplements variés, composés de bouleau jaune ou d'érable à sucre associés ou non avec des résineux.

Le site de la Pointe Opémican a été classé « site historique » en 1983, à titre d'ancien chantier naval actif aux XIXe et XXe siècles, sous le toponyme officiel de « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican ». Un des bâtiments du site, le plus ancien de l'ensemble existant aujourd'hui, servait d'auberge

Le statut de protection permanent envisagé, à terme, pour cette réserve de biodiversité projetée est celui de « parc national ».



